

## Les départements, au cœur de la rentrée scolaire

*Comme chaque année, le début du mois de septembre marque la rentrée scolaire des élèves de l'enseignement primaire et secondaire. L'occasion pour l'Assemblée des départements de France (ADF) de rappeler l'innovation mise en œuvre par les Conseils généraux qui consacrent plus de 4,8 milliards d'euros chaque année aux dépenses liées à l'éducation, soit une moyenne de 1 500 euros par collégien.*

### Chiffres clés de la rentrée :

- En cette rentrée 2014, **les 7 051 collèges de France accueillent quelques 3 330 300 collégiens.**
- Pour les départements en charge de **la construction, l'extension, l'entretien, l'équipement et le fonctionnement des collèges publics**, les enjeux sont nombreux.
- **En dix ans, près de 50 établissements supplémentaires ont été créés, normalisant ainsi l'effectif des collèges autour de 400 élèves (au lieu de 750 auparavant), pour des conditions d'accueil et de formation des élèves toujours plus performantes.**

### Les Conseils généraux œuvrent pour l'enseignement numérique

Hier, en Seine-Saint-Denis, le Président de la République, a reconnu le rôle des départements dans la modernisation des établissements et des méthodes d'apprentissage s'appuyant sur la transition numérique et ses usages. Il a également annoncé un « grand plan numérique pour l'école » avec des « moyens pour former les enseignants, pour assurer partout l'arrivée du très haut débit et pour que les éditeurs de livres puissent également mettre les contenus sous forme numérique de manière à ce que chacun puisse y accéder ». **Déjà les départements, en moteur de l'innovation dans les territoires, sont précurseurs**, en dématérialisant un certain nombre d'outils pédagogiques (cours en ligne, cahier de texte, etc.) et de supports de liaison avec les familles (suivi des absences, carnet de liaison, plateforme d'échanges, etc), **au sein de « cartables numériques » qui facilitent le quotidien des élèves et associent les parents au fonctionnement global des collèges.** C'est aussi le cas dans le déploiement de nouveaux outils technologiques tels que les tablettes tactiles, les tableaux interactifs, pour faciliter certaines pratiques et en apporter de nouvelles en matière d'enseignement.

**L'innovation est au cœur des politiques départementales et cela se traduit également dans celles qu'ils mènent en lien avec l'éducation.** Ainsi ils s'attachent à rendre les établissements plus modernes s'appuyant sur la transition numérique et ses usages notamment concernant les méthodes d'apprentissage.

### Bien être à l'école pour bien apprendre

**Mener des politiques publiques efficaces pour les élèves, c'est aussi assurer des lieux de vie et des moyens de transports agréables.** Cela passe par des cantines scolaires de qualité qui accueillent 2 205 000 collégiens par jour et dont certaines s'appuient sur des plateformes départementales de circuits courts pour proposer des produits frais issus de productions locales. **En parallèle, les Conseils généraux consacrent chaque année 1,95 milliards d'euros aux transports scolaires, soit 4 % de leurs dépenses de fonctionnement**, pour qu'ils soient plus économiques, et accessible à tous, notamment les personnes en situation de handicap.

### Au-delà du collège, les Conseils généraux misent sur les activités extrascolaires

**Accompagner les élèves de la rentrée des classes à la fin de l'année scolaire c'est aussi leur permettre d'élargir leur champ d'accès à la connaissance et à l'éveil des sensibilités.** Convaincu de l'importance de cette mission, les conseils généraux accompagnent chaque année des projets culturels, sportifs et environnementaux à portée pédagogique en lien avec les acteurs de leur territoire.

**Le conseil général est le seul échelon en mesure d'adapter cet investissement aux spécificités de chaque territoire, et de mettre en œuvre une politique d'innovation et de proximité permettant de réduire les coûts de construction et d'entretien des collèges, tout en améliorant les conditions de scolarisation des élèves.**

### A propos de l'ADF :

L'Assemblée des départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les présidents des 102 départements (96 départements métropolitains et six ultra-marins). Elle remplit une triple mission :

- représenter les départements auprès des pouvoirs publics ;
- être un centre de ressources permanent pour les conseils généraux ;
- offrir aux élus et aux techniciens départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux

Son président depuis 2004 est Claudy Lebreton, Président du Conseil général des Côtes d'Armor (22).

Retrouvez sur [www.departements.fr](http://www.departements.fr) ce communiqué de presse.

### CONTACTS PRESSE :

Baptiste MAURIN – [baptiste.maurin@departements.fr](mailto:baptiste.maurin@departements.fr) - 01 45 49 60 51 / 06 85 32 30 16  
Laurence VECHAMBRE – [laurence.vechambre@departements.fr](mailto:laurence.vechambre@departements.fr) - 01 45 49 60 24